



ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES ENTRE ENSEIGNANTS DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

L'intégrité académique : ça s'apprend!

Une réflexion de CHANTAL ROUSSEL, professeure à l'UQAR

MISE EN SITUATION

Élise est formatrice dans un programme de premier cycle en enseignement. C'est la première année où elle enseigne dans ce programme.

Après quelques semaines d'enseignement, elle demande un premier travail à ses étudiants en soulignant oralement qu'ils doivent respecter les règles de citations des références dans leurs travaux. De plus, elle prend soin de leur indiquer les critères de correction du premier travail qui sont reliés à cet aspect. Lorsqu'elle reçoit les différents travaux, elle remarque des erreurs qui la surprennent. Certains ont inscrit une liste de livres à la fin du document, mais sans respecter les règles de présentation bibliographique. D'autres ont mélangé les références « auteurs, dates » avec les références en bas de page et certains n'ont tout simplement mis aucune référence, laissant croire que toutes les idées viennent de leur cru. Elle s'attendait à ce que ces façons de faire soient déjà connues et maîtrisées au niveau universitaire.

Selon ses critères de corrections, plusieurs de ses étudiants perdront donc de nombreux points en lien avec cette consigne. Soucieuse de leur permettre de mieux réussir lors du prochain travail, elle décide de remédier à la situation et d'outiller les étudiants afin qu'ils développent des connaissances sur les règles et les méthodes de citation.

Elle cherche des outils sur le Web et découvre qu'un site a été créé sur ce thème dans son établissement. Dès le cours suivant, elle engage une discussion ouverte avec les étudiants ayant pour objectifs de les sensibiliser à ce thème. À l'écoute de leur propos, elle remarque que plusieurs ont une méconnaissance des règles de base de citations.

Dans le cadre des cours suivants, elle explicite les règles à suivre et propose des outils qui permettent aux étudiants de mieux connaître les diverses méthodes. Dès le deuxième travail, elle remarque une amélioration dans la qualité des travaux... du moins, en ce qui concerne les citations !

POURQUOI? CINQ RAISONS DE SE PRÉOCCUPER DE LA FRAUDE ET DU PLAGIAT

1. Pour évaluer les apprentissages véritables, le rendement réel des étudiants, et non un bricolage d'idées composites tirées du Web ou d'autres documentations facilement accessibles ;
2. Pour préserver la valeur des titres et des diplômes décernés par les institutions d'enseignement et, ultimement, afin de protéger l'intégrité académique ;
3. Pour préserver la propriété intellectuelle, puisque les productions de toutes sortes ont toutes un ou des auteurs ;
4. Parce que l'accès facile à une diversité d'informations facilite diverses formes de plagiat ;
5. La connaissance des règles et l'utilisation de bonnes méthodes de citation des sources font partie intégrante d'une formation universitaire de qualité. Elles doivent donc être maîtrisées par les étudiants.

QUOI? UNE DÉFINITION POSSIBLE DU PLAGIAT

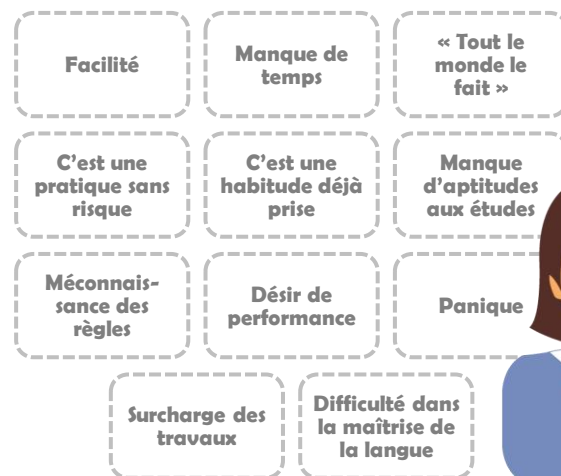
Il existe plusieurs définitions du plagiat. Voici celle proposée dans le document « Plagier c'est nul! » produit à l'intention des étudiants par le centre d'aide à la réussite de l'UQAR (2011) :

« Selon le règlement 6, du Régime des études avancées et de la recherche de l'UQAR (2006), on entend par plagiat «la reproduction d'idées, de données ou de résultats de recherche, publiés ou non, de quelqu'un d'autre sans lui en reconnaître de façon explicite la paternité intellectuelle». Relèvent également du plagiat, l'autoplégat et le cyberplégat. »

CE QUE NOUS DIT LA RECHERCHE

LES PRINCIPALES CAUSES DU PLAGIAT

(Audet, 2011)



Comment inculquer l'intégrité académique à mes étudiants pour les aider à résister à l'attrait du plagiat ?



COMMENT? QUELQUES PISTES QUI CONTRIBUENT À DÉVELOPPER DE BONNES PRATIQUES CHEZ LES ÉTUDIANTS

Sensibiliser et former

- Avoir des discussions ouvertes avec les étudiants sur les règles de citations des références en les sensibilisant à leur rôle d'étudiant. Pour ce faire, on peut par exemple;
 - présenter une vidéo sur le sujet en classe comme [Du plagiat? Pas moi!](#);
 - faire des analogies avec les règles qui encadrent la reproduction ou la diffusion de la musique ou des films.
- Former adéquatement les étudiants à l'utilisation des références et aux méthodes de citations des sources;
- Informer les étudiants des sanctions qui s'appliquent dans les cas de fraude et de plagiat;
- Demander aux étudiants d'adhérer à des codes d'honneur écrits stipulant qu'ils sont bien les auteurs du contenu de leurs travaux. Ce code pourrait par exemple être formulé de cette manière :

J'atteste que ce travail est une création personnelle, qu'il cite adéquatement les extraits en provenance des diverses sources et que les références aux publications sont indiquées correctement, même lorsque les propos des auteurs sont paraphrasés. En conséquence, ce travail est exempt de plagiat. (Adaptation de Perreault, 2007)

- Inscrire les règles à respecter dans chaque plan de cours.

Structurer les cours

- Fournir des consignes de travaux où l'étudiant doit produire des réponses construites, c'est-à-dire en leur demandant d'intégrer, en tout cohérent, des contenus appris. On peut, par exemple, privilégier des travaux qui contextualisent les apprentissages, des situations d'évaluation authentiques à partir desquelles l'étudiant doit résoudre des problématiques rencontrées dans la réalité. Pour ce faire, l'étudiant doit reprendre un certain nombre de concepts, de théories, de principes vus en classe afin de formuler ses réponses et d'effectuer des liens pertinents et cohérents;
- Modifier régulièrement les consignes des travaux afin d'éviter que les étudiants ne s'échangent leurs productions, d'un trimestre à l'autre ou d'une année à l'autre.

Repérer

- Utiliser des logiciels de détection tels que Turnitin et Compilatio (CRÉPUQ, 2011);
- Favoriser la concertation entre formateurs de manière à se doter de pratiques communes, cohérentes et adéquates.

Finalement...

Certaines études tendent à démontrer que les étudiants formés et informés au sujet de la malhonnêteté scolaire sont moins enclins à tricher (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2010). Il est donc important d'intervenir en ce sens.

Des liens pour en savoir plus...

Les [vidéos créées par les bibliothécaires des établissements du réseau de l'Université du Québec](#) qui expliquent en quelques minutes aux étudiants différentes notions liées à l'utilisation des sources :

1. [La paraphrase](#)
2. [La note de bas de page](#)
3. [Comment éviter le plagiat : les outils](#)
4. [Qu'est-ce que le plagiat : le texte copié-collé](#)
5. [La méthode de citation auteur-date](#)
6. [Qu'est-ce que le plagiat? Les images](#)
7. [Qu'est-ce que le plagiat? Le fait de notoriété publique](#)

Le site [Éviter le Plagiat : des solutions pour tous](#) qui présente des outils et des ressources sur le plagiat et le droit d'auteur.

Plusieurs établissements du réseau de l'Université du Québec ont leur propre site pour informer les étudiants sur ce thème. Voici des exemples :

[UQAM](#) [UQTR](#) [UQAC](#)

Pour découvrir d'autres ressources sur ce thème, vous pouvez également consulter notre [carte](#) qui regroupe plusieurs ressources et qui est mise à jour régulièrement.



Disponible en format électronique à l'adresse suivante :

pedagogie.quebec.ca/letableau

D'AUTRES QUESTIONS QUE NOUS VOULONS EXPLORER...

- Comment mieux utiliser les ressources du Web en les mettant au service des travaux à réaliser par les étudiants dans le cadre de leurs cours, de leur formation?
- Comment intégrer la formation à l'intégrité académique en début de formation?

La liste des références

- Audet, L. (2011). Les pratiques et défis de l'évaluation en ligne. Document préparé pour le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (FERAD; www.refad.ca): REFAD. Document téléaccessible à l'adresse http://refad.ca/evaluation_en_ligne.pdf.
- UQAR. (2011). Plagier c'est nul! document produit par le CAR à l'intention des étudiants. Rimouski. Document téléaccessible à l'adresse http://www.uqar.ca/files/car/antiplagiat_etudiant_1911.pdf.
- Collège de Maisonneuve. (2007). Intégrité intellectuelle, fraude et plagiat. téléaccessible à l'adresse http://sdp.cmaisonneuve.qc.ca/PDF/politiques_pedagogiques/Integrit%C3%A9%20intellectuelle.pdf. Consulté le 19 décembre 2012.
- Conseil canadien sur l'apprentissage. (2010). Mensonge et tricherie : prendre en main la croissance de la malhonnêteté scolaire. téléaccessible à l'adresse <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/LessonsInLearning/LinL20100707AcademicDishonesty-2.html>. Consulté le 19 décembre 2012.
- CRÉPUQ. (2011). Rapport du groupe de travail sur le plagiat électronique présenté au Sous-comité sur la pédagogie et les TIC de la CRÉPUQ. téléaccessible à l'adresse <http://responsable.uniqe.ch/Documents/CRÉPUQ%20Rapport%20plagiat-8%20decembre2011.pdf>. Consulté le 19 décembre 2012.
- ICAI. (non daté). Fundamental Values Project. téléaccessible à l'adresse <http://www.academicintegrity.org/icai/resources-2.php>. Consulté le 19 décembre 2012.
- Direction des études du Collège de Maisonneuve. (2007). Intégrité intellectuelle, fraude et plagiat. Montréal : Collège de Maisonneuve. Disponible à l'adresse suivante : http://sdp.cmaisonneuve.qc.ca/PDF/politiques_pedagogiques/Int%C3%A9grit%C3%A9%20intellectuelle.pdf
- Groupe de travail sur le plagiat électronique. (2011). Les logiciels de détection de similitudes: une solution au plagiat électronique? Rapport présenté au Sous-comité sur la pédagogie et les TIC de la CRÉPUQ. Québec.
- Perreault, N. (2007). Le plagiat et autres types de triches scolaire à l'aide des TIC : une réalité des solutions. Publié dans Profweb, le 17 janvier 2007, voir à cette adresse pour un contrat de non plagiat <http://www.reptic.qc.ca/bibliotheque/activites-technopedagogiques/le-plagiat-electronique-definition-exemples-prevention-detection.html>

Cette capsule est une production de la **Direction du soutien aux études et des bibliothèques (DSEB)** en collaboration avec le **Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP)**

Comité éditorial : François Guillemette, Céline Leblanc, Marie-Michèle Lemieux, Caroline Lessard et Lucie Charbonneau

Coordination : Lucie Charbonneau

Rédaction : Chantal Roussel et Lucie Charbonneau

Correction : Isabelle Brochu et Dominique Papin